

COMITÉ ORGANISATEUR

SYLVAIN BOUCHARD, M.A.

Président du comité organisateur
Avocat et conseiller en relations industrielles agréé
Gauthier Bédard, S.É.N.C.R.L.
☎ (418) 690-3545

BERNARD DÉCOSTE, M.Sc., CRIA

Conseiller syndical
Fédération indépendante des Syndicats Autonomes (FISA)
☎ (418) 547-9389

PIERRE DESCHÊNES, Ph.D., CRHA

Professeur
Université du Québec à Chicoutimi
☎ (418) 545-5011

ÉRIC DUFOUR, CR

Associé management stratégique
Raymond Chabot Grant Thornton
☎ (418) 549-4142

BRUNO GIRARD, M.B.A

Conseiller en ressources humaines agréé
Directeur administratif
CRAP, clinique de psychologie du travail
☎ (418) 542-2030

GILBERT GRÉNON

Directeur général
Cégep de Jonquière
☎ (418) 547-2191

MARTIN JEAN

Directeur région Québec est.
ADECCO services-conseils RI
☎ (418) 549-8787

MARC LAMY

Conseiller services aux entreprises
Emploi-Québec
☎ (418) 698-3592

JEAN-PAUL LAPOINTE

Conseiller syndical
Fédération du commerce (CSN)
☎ (418) 662-6455

MARIE-ÈVE DERY

Étudiante en maîtrise en gestion des organisations
UQAC
☎ (418) 540-4279

ISABELLE MERCIER

Directrice des ressources humaines
Industries GRC inc.
☎ (418) 548-1171



Raymond Chabot
Grant Thornton

Adecco
Services-conseils

**GAUTHIER
BÉDARD**
AVOCAT

CRÉ CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

**Emploi
Québec**

SFC Service de Formation Continue
Université du Québec à Chicoutimi

GRAP Au service de
votre santé
CLINIQUE DE PSYCHOLOGIE AU TRAVAIL



**Colloque de gestion
des ressources humaines
du Saguenay—Lac-St-Jean**



**ANCIENNETÉ,
COMPÉTENCE
OU TALENT...
COMMENT CHOISIR ?**

**26 AVRIL 2007
HÔTEL LA SAGUENÉENNE**

PROGRAMME

7 h 30 ACCUEIL ET INSCRIPTION

8 h 30 MOT DE BIENVENUE

M^r Sylvain Bouchard, *avocat et conseiller en relations industrielles agréé, Couthier Bédard, S.C.N.C.A.L.*

8 h 45 EST-IL POSSIBLE DE RETROUVER LES BONNES PERSONNES DANS LA JUNGLE DES COMPÉTENCES ?

M. François Bernatchez, *psychologue industriel, conseiller en ressources humaines agréé, président de Gestion Carrières inc.*
Les compétences d'hier sont-elles toujours aussi garantes de la productivité d'aujourd'hui ? Dans un monde axé sur le présent et le futur, comment concilier le passé et les traditions avec les défis nouveaux et souvent inattendus auxquels font face les entreprises ? Avant de se lancer à la recherche des « perles rares », je vous propose de jeter un autre regard dans le monde des compétences.

9 h 30 LES DROITS D'ANCIENNETÉ : DE L'INALIÉNABILITÉ À LA VULNÉRABILITÉ

M. Christian Brunelle, *professeur agrégé, faculté de droit, Université Laval, Québec; chercheur au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT).*
Dans les milieux de travail syndiqués, les droits d'ancienneté sont souvent assimilés à l'âme de la convention collective. Pour les syndicats et les salariés qu'ils représentent, ces droits sont souvent perçus comme des « droits acquis », inaliénables. Pourtant, ces droits sont essentiellement de nature contractuelle. Ainsi, dans le contexte actuel, les droits d'ancienneté sont en situation de vulnérabilité.

10 h 15 PAUSE SANTÉ

10 h 30 LE TALENT AU TRAVAIL : UNE AFFAIRE DE CŒUR

M. Dominic Paul-Hus, *M.Ps., consultant en développement organisationnel et en évaluation, Adlexco Services-conseils RH.*
La notion de talent est de plus en plus présente dans le discours des professionnels en ressources humaines. Mais qu'est-ce que le talent dans le domaine du travail ? De quelle façon peut-on identifier les talents ? Et comment distinguer une personne talentueuse d'une personne compétente ? Le conférencier apporte certains éclaircissements afin d'enrichir les réflexions sur ce thème.

11 h 30 DÎNER RÉSEAU RH

13 h 45 LA RÉPONSE VOUS APPARTIENT !

M^r Jean-M. Morency, *arbitre et médiateur.*
Après plusieurs années d'un règne prédominant de l'ancienneté dans les relations du travail, le moment est peut-être venu d'en réévaluer le rôle et les effets afin de faire face aux nouvelles exigences du travail. Le temps est vraisemblablement venu de favoriser une dualité de concept qui permet de comparer les attributs des salariés les uns envers les autres plutôt que leur seule ancienneté. Cela implique l'abandon de certaines approches et l'introduction de notions plus adaptées aux besoins des entreprises. Il y a lieu de croire que la compétence et le talent sont celles qu'il faut.

14 h 30 L'ANCIENNETÉ PEUT-ELLE RIMER AVEC COMPÉTENCE ?

M. Gilles Dery, *Exp Adm, M. Sc., président du conseil, Usine de congélation de Saint-Bruno inc.*
Dans un contexte d'une entreprise axée sur l'exportation qui doit sans cesse s'adapter à une clientèle de plus en plus exigeante, est-il possible de s'assurer que le principe d'ancienneté qui prévaut puisse assurer un arrimage harmonieux avec les compétences qui sont requises ?

ANCIENNETÉ, COMPÉTENCE ET TALENT, ET SI ON REGARDAIT LE PROBLÈME À L'ENVERS ?

M. Gervais Bérubé, *directeur des ressources humaines, Novelis inc.*
Comment le modèle de gestion des ressources humaines mis en place chez Novelis usine Saguenay s'adapte aux contraintes des relations du travail d'aujourd'hui.

15 h 15 PAUSE SANTÉ

15 h 30 L'EXPÉRIENCE D'ABITIBI-CONSOLIDATED INC.

M. Jean Picard, *coordonnateur développement organisationnel et formation, Abitibi-Consolidated Inc.*
Les profils de postes par compétences, les plans de développement individuel, la sélection ciblée. Des heures de plaisir!



INSCRIPTION

COLLOQUE 165 \$*

*Incluant le dîner

Prénom, nom : _____

Fonction : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Paiement : Chèque inclus (à l'ordre de Groupe de gestion des ressources humaines)

Carte de crédit : Visa MasterCard

Numéro : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Envoyez votre inscription :

Groupe GRH • C. P. 1738, succ. Racine
Chicoutimi (Québec) G7H 6Z6
Tél. : (418) 540-4279 • Téléc. : (418) 693-3303